

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017/2018

Inscription des enfants

Nom	Prénom	Né(e) le	Adresse de facturation

SITUATIONS FAMILIALES	PERE	MERE
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse complète		
Adresse mail		
N° tel personnel		
N° portable		
N° tel travail		
Profession		
Employeur		
N° Sécurité sociale		
N° All CAF ou MSA et adresse de la caisse		
Carte loisirs CAF ou MSA TA ou TB		

Situation familiale des parents :

Célibataire
 Mariés
 Divorcés
 Veuf(ve)
 Séparés
 Concubinage

Personnes à prévenir en cas de nécessité après les parents			
Nom	Prénom	Qualité	N° Téléphone

Fait à :, le

Signatures des parents ou tuteur légal.....

Autorisation de soins

Nous soussignés :

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

De(s) enfant(s) :

Autorisons :

- toutes interventions chirurgicales ou mesures médicales urgentes jugées nécessaires
- que mon (mes) enfant(s) soit (soient) transporté(s) à l'hôpital Pasteur de Cherbourg en cas d'hospitalisation
- que mon (mes) enfants soit (soient) présenté(s) si possible au médecin de famille

Nom et adresse du médecin traitant :

Téléphone :

Autorisation de reprise

Nous soussignés :

Autorisons la Directrice à confier mon(mes) enfant(s) aux seules personnes désignées ci-dessus (avec présentation d'une pièce d'identité)

Nom	Prénom	N° téléphone	qualité

En cas de séparation des conjoints, nous n'avons aucun pouvoir d'interdire à l'un des parents de reprendre l'enfant sans justificatif de justice.

Autorisation de sortie

Nous autorisons notre (nos) enfant(s) :

- à participer aux activités extérieures organisées par de centre de loisirs **oui** **non**
 - à voyager par moyen de transport collectif (bus) **oui** **non**
 - à monter dans les véhicules personnels des animateurs pour les petites sorties **oui** **non**
 - à se baigner **oui** **non**
- L'enfant sait nager **oui** **non**
- à être pris en photo ou filmé **oui** **non**

Inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires pour des soucis d'organisation, soit par mail (famillesrurales50sv@yahoo.fr) ou directement auprès d'Andréa (06.36.54.18.37).

Afin d'avoir le même fonctionnement que dans les autres centres aérés des familles rurales, nous demandons maintenant le règlement en même temps que les inscriptions pour les vacances. En cas d'absence, prévenir 72h à l'avance ou présenter un certificat médical afin d'obtenir le remboursement.

L'inscription devra impérativement être faite avant l'entrée effective de l'enfant, les parents devront se munir :

- du carnet de santé
- de ce dossier dument rempli
- de la fiche sanitaire
- de l'approbation du règlement intérieur
- d'un planning de présence
- de 6 enveloppes timbrées en cas de non mail

Signatures des parents ou du tuteur légal :

Le